

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WEYERSHEIM

Arrondissement de
Haguenau-Wissembourg

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 23
en fonction : 23

Séance du 20 mars 2025
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, WINTER-KNECHT Didier, WERNERT Annie, KLEINMANN Jean-Jacques, REGNIER Clarisse, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, FORR Bernard, FOURNAISE Véronique, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, KERTZINGER Francis, RICK Stéphane, SORG Fabienne, SORGIUS Christian, VATRY Edwige, VOGT Marie-Line, WEEBER Michelle.

Membres absents : MUGLER Christelle a donné procuration à REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique a donné procuration à WINTER-KNECHT Didier.

Objet : Fixation du taux des taxes locales –

Par délibération du 28 mars 2024, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TFPB : 19,31 %
TFPNB : 27,19 %
CFE : 15,55 %
TH : 14,67 %*

*Pour mémoire le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) est voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

La commission finances, réunie le 5 mars 2025 propose d'augmenter les taux des taxes locales de 1% par rapport à 2024. Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir suivre l'avis de la commission et de porter les taux à :

TFPB : 19,50 %
TFPNB : 27,46 %
CFE : 15,71 %
TH : 14,82 %

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

D E C I D E d'augmenter de 1% les taux d'imposition en 2025 et donc de les porter à :

TFPB : 19,50 %
TFPNB : 27,46 %
CFE : 15,71 %
TH : 14,82 %

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 25 mars 2025

Transmis à la Préfecture le 25 mars 2025

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 25 mars 2025

Le secrétaire,
Didier JUNG



Le Maire,
Sylvie ROEHLIY

